



# OFFICE DU THE DU BURUNDI

N.Réf. :

Bujumbura, le

V. Réf. :

Objet :

## AVIS D'APPEL D'OFFRES N°DNCMP/...../F/2018-2019 POUR LA FOURNITURE DE TROIS CAMIONNETTES DOUBLE CABINE 4x4 TROPICALISEES A L'OFFICE DU THE DU BURUNDI.

Date de publication: 20/01/2019.

Date d'ouverture des offres: 10/01/2019.

### Objet

1. « L'Office du Thé du Burundi, OTB » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de trois camionnettes double cabine 4x4 Tropicalisées.

### Financement du marché

2. « L'Office du Thé du Burundi, OTB » compte financer l'exécution de ce marché sur fonds propres de l'exercice budgétaire 2019-2020.

### Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi et ses textes d'application.
4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.
5. Les camionnettes sont à fournir dans un délai maximum de soixante (60) jours calendaires, comptés dès le lendemain de la date de la signature du contrat par toutes les parties. Le lieu de livraison est le siège de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI. Le non respect de ce délai est cause de rejet. Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

### Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires], possédant les conditions juridiques, techniques nécessaires, ayant un garage suffisamment équipé et possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

7. Ne peut participer à cet Appel d'Offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics révisé.

### **Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

8. Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté à l'Office du Thé du Burundi (OT.B.). Le dossier est remis contre paiement d'un montant de cent mille francs burundais (100.000FBU), au compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (B.R.B.) au nom de l'OBR et d'un montant de cent mille francs burundais (100.000FBU) au compte n° 242-01-32 ouvert à la Banque Commerciale du Burundi au nom de l'Office du Thé du Burundi (OTB). Les offres doivent être rédigées en langue française ou anglaise au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 247940, Email [sdgotb@gmail.com](mailto:sdgotb@gmail.com) en mentionnant la référence de publication, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

### **Présentation de l'offre**

10. Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission dont le montant est fixé à six millions de Francs Burundais (6.000.000 FBU). La garantie est libellée en Francs Burundais ou en toute autre monnaie convertible en francs burundais. La validité de la garantie de soumission est d'au moins 120 jours calendrier à compter de la date d'ouverture effective des offres.
11. Les offres devront être remises à la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 247940, Email [sdgotb@gmail.com](mailto:sdgotb@gmail.com) au plus tard le 10.12./2019 à 9 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

### **Validité des offres**

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### **Date limite de dépôt des offres**

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 10.12./2019 à 9 heures précises.
14. Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

### **Séance d'ouverture des offres**

15. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 247940, Email [sdgotb@gmail.com](mailto:sdgotb@gmail.com),

le ...../...../2019 à 9 h 30 min. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la dite séance et donne copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

16. Les soumissionnaires présents au moment de l'ouverture des offres, signeront dans un registre des présences qui va être annexé au procès-verbal d'ouverture des offres. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être accompagné de la liste des soumissionnaires présents, dûment signée par ces derniers et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

#### Adresse

17. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 247940, Email [sdgotb@gmail.com](mailto:sdgotb@gmail.com).

#### OFFICE DU THE DU BURUNDI

**Jacques BIGIRIMANA**  
  
**DIRECTEUR GENERAL**